Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 13

Artikel: Lo crouïo vin
Autor: Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204134

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

commencement, parce que des mauvaises langues feront des rapports.

Elle souffrira blessure d'un animal, qui sera fort longue à guérir, et aura aussi quelque maladie extraordinaire. Dans ce temps, elle changera d'inclination, vivra paisiblement en son ménage : ils prospèreront dans leurs entreprises ; elle sera prudente et bien entendue dans son négoce.

Quant aux maladies, elle en aura quelques-unes, comme fièvre de vingt-quatre heures, et suite de couches, et aura une fluxion sur les yeux, qui l'incommodera beaucoup.

Elle ne sera pas trop indulgente pour ceux qui l'auront offensée, surtout pour ses enfants ; elle sera fort assoupie après le manger, et pourra tomber au feu, sera vertueuse et de bon conseil ; elle aimera la promenade et autres divertissements honnêtes, comme entendre la musique et hanter les belles compagnies. Dans ses infortunes, la planète dominante la menace à faire des pertes, comme argent ou papiers de conséquence. La mort d'un de ses enfants, péri par accident, la mettra dans une étrange affliction, elle aura peine à s'en consoler. De plus, son mari tombera dangereusement malade d'une pleurésie, mais il en reviendra. Ils auront de grandes successions de part et d'autre.

Elle est inclinée de survivre son mari et de vivre dans un âge fort avancé.

Sa dernière maladie sera de longue durée.

Le tout au vouloir de Dieu qui peut seul nous rendre heureux.

Pour copie conforme,
H.

Le jubilé du patron. — Il y a eu vingt-cinq ans, samedi dernier, que le comptable Niallin est l'employé de M. Crépinet, le grand négociant.

Ce dernier aurait oublié cette date si M. Niallin, espérant une gratification, ne lui avait pas dit :

— Monsieur Crépinet, permettez-moi de vous féliciter à l'occasion de votre jubilé !

— Quel jubilé ?

— Oui, monsieur Crépinet, il y a aujourd'hui un quart de siècle que vous êtes mon patron.

— Eh bien, mon cher Niallin, pour vous marquer ma joie, je vous permets de quitter le bureau cet après-midi, à cinq heures, au lieu de six.

Petites annales de Belmont et Pully.

Inscriptions en tête d'un registre de Pully, communiquées par M. Alfred Millioud.

En 1676, l'on refait une muraille au cimetière de Belmont, qui n'était aucunement fermé.

En 1677, l'on a acheté les bibles qui sont sur les chaires des temples de Pully et Belmont.

En 1681, l'on a refait le temple de Belmont, un nouveau plancher sur le lambris et une chaire.

Le 16e février 1685, j'ai promis 8 florins de louage du grenier d'honorée Susanne Mœnnoz, veuve de feu l'officier Louis Domenjoz, au nom de la Chambre des pauvres, pour y loger la vieille veuve Pernette Chappuis et l'impotent et malade J. Jaques Borjod.

En mille six cent huitante-et-un, le magnifique, puissant et très honoré seigneur bailly de Lausanne, Samuel Bondely, estant allé pour rendre ses comptes à Berne, environ la feste de Pasques, a obtenu de LL. EE., nos souverains seigneurs, 300 florins, qu'il m'a livrés pour la réparation du temple de Belmont et qui ont été appliquez à faire un plancher neuf sur le lambris du temple, à faire uns chaire neuve, à recouvrir et à mousser (?) le toit, à refaire les murailles fort gastées et à reblanchir ; et pour se ressouvenir de cette grâce, l'on a fait peindre les armes du noble, généreux et puissant seigneur thrésorier du Pays Roman, Abraham Tiller, et du dit seigneur bailly. Ainsi est. —

A. Mennet, pasteur.

Lo crouïo vin.

Fa bin bon bâre on verro dè bon vin quand on a bin sâi, et n'è pas défeindu ni dein la Biblia, ni pè lè vegnolan. Mâ faut que sâi dau bon et na pas dau penatset que sè faut tenî à la trâbllia et serrâ lè deint por le fére dècheindre. Lè carbatié d'ora veindant quasu tî de la bonna martchandi, Dieu sâi béni ! et principalameint clliau que l'ant on cabaret iô vîgnant lè prècaut et lè gros câ lâi sâi cougnassant et vo pouâide pas lau fére bâre dau Grâvaux po dau Tsenau.

Mâ lâi a dâi carbatié que l'ant dau bon vin et dau crouïo : dau bon po lè z'on et dau crouïo que l'è lo mîmo prix po lè z'autro. Eh bin ! clliau carbatié quie, foudrâi lè z'ètèdre que bas su la rïta avoué on eimbochau âo mor et pu lau z'eingosalâ à tsacon duve de lau botoille de fabrequâ per dzo : fraîmo que sârant hydropique dévant lo tsautein. Sarâi-te pas bin fé, dîte-vâi ! Assebin qu'au-te fauta d'einguieuzâ lè dzein et de lau fére payî de la martchandî que l'è la maîti d'iguie et l'autra maîti de supro.

Quand l'allâve à Lozena, la Suzon dâi Mébre s'arretâve adî à onna pinta que sè trovâve à maîti tsemin de la vela. M'è pas que lâi bèvessâi dau bon vin, mâ l'avâi sâi et vo sède :

Quand on a sâ
Tot è mâ.

Cllia Suzon ètâi dza vîlhie, on bocon cretolâïe et tant foumâïe pè lo sélâo que l'arâi quasu ètâ primâïe dein lè concou dau vîlhio teimps, iô faillâi dâi race nare et foumaïe. Ti lè coup que s'arretâve à clli cabaret on lâi einfelâve dau crouïo penatset que l'avâi ètâ quauque teimp dein on bossaton de bon novî po lâi baillî on bocon lo goût.

On coup, vaitcé que lâi avâi quie assebin dou biau monsu de la vela avoué de clliau tsapî quemet on met po lè z'einterrâ, dâi *du*, vo sède prâo. — Ie bèvessant avoué lo carbatié que sè met adan à voliâi rebriquâ la vîlhe Suzon è sa lotta.

— L'è la Suzon ! que lâi fâ. Vo z'îte adî tota dzouvena !

— L'è veré, que dit ion dâi monsu, vo z'îte fraîtse et rodze quemet onna catètiumène que va coumenîï ! S'ébahia du iô cein pâo veni ?

— Vâo ître l'iguie dâi Mébre que la maintint dinse, so desâi lo martchand de piquietta.

— L'iguie dâi Mébre ! so repond la Suzon ein bèvesseint son verro de brèvon qu'on lâi avâi apportâ, l'è bin bouna se on vâo, mâ tot parâi pas atant que clliaz'ique qu'on bâi dein clli cabaret, câ lâi a omète adî onna gottetta dè vin permi !

Vo djûro que lo pllie motset n'a pas èta la Suzon.

Marc a Louis.

Pourquoi l'homme fut créé.

Patois des environs de Genève

Le bon Dieu créa les béques, les vasses, lou meutons, les tièvres, lou cayons et les polailles, et i leu bailla à to à mezi. I créa asseben les peuzes, les pounézes et lou pius, ma il ublia de leu bailla à mezi. Celé poures béques criâvont la fan qu'man des aigles, et le bon Dieu leu deit : « Ze vos ai oubliâ, pouro béques, z'en sai ben fashia ; ma ze vai vo faire quaqueran de bon, que vo fera pliaisi : 'na vrai golliardi » (gourmandise). I preit on bocon de dio et il en fait on homme.

(Hornung. — *La création du monde.*)

LA LESSIVE

Vieux conte genevois par M.-A. Mülhauser

Jours de lessive !.... A ces mots mon visage
Pâlit ; mon sang vite de bas en haut
Court et bondit comme au temps de l'orage :
La lessive ! ouf !... la cour du roi Pétaud,
Ville inondée ou livrée au pillage,
Maison qui brûle ou mur sous le marteau,
De la lessive, ah ! voilà bien l'image.
Qui ne s'en sauve alors est un nigaud.
Si bien le sens qu'à mon air seul je gage
On sait le jour que l'on coule chez nous.
Non, ce jour-là n'est pas un jour de fête !
Faut qu'on se taise et que l'on file doux,
Sinon panosse ou benaîtron[1] en tête ;
Puis les pati, patou, pati, pata !...
Fait-on merci dans ces jours de lessive ?
Dites un mot, un mot pour voir ; voilà
Qu'on vous en dit et tant, qu'il arrive
Que vous sentez l'oreille bourdonner.
Un sot attrape enfin des étincelles
Quand il s'amuse à toujours fourgonner.
La fois dernière en ai eu des nouvelles.

J'avais un rhume et j'étais enrouché.....[2]

[1] Sorte de panier pour porter le pain au four.
[2] Enroué.

Dire papet m'eût été difficile.
Près de la plaque, et chaudement couché,
Je restais coi. sans parler, immobile.....
J'ai lu (c'était, je crois, dans Cicéron)
Qu'au triste gîte où ne sont pas des femmes
Le malade est sans consolation,
Tant on leur croit de charitables âmes.
Soit, d'accord ; mais ne comptez pas dessus
Un seul moment tant qu'on fait la lessive.
Oh ! pour alors vos plaints sont entendus,
Ma fine, autant que du Seujet à Rive[1].
Mais ce n'est tout que d'être délaissé ;
L'on vous taquine, on rauffe[2], l'on mourmourne :[3]
J'entends parler d'un vieux pot cabossé,
Qui nous empêche et défend qu'on se tourne ;
Ce pot, c'est moi. Par après et plus tard,
Oh ! c'est plus clair, c'est bien moi qu'on condamne :
— Comment, point d'eau, Fanchon, au coquemar ?
— Monsieur la prend toute pour sa tisane.
— Cette toupine, hein ! comment la laver
Sans de l'eau chaude ? Et cette couane épaisse
A cette porte ? Hein ! comment l'enlever
Sans de l'eau chaude ? Et ces trois doigts de graisse
Au placard ? Hein les ferez-vous partir
Sans de l'eau chaude ? — Eh bien ? est-ce ma faute ?
Je ne dis mot crainte de repentir :

[1] Quartiers de Genève aux deux extrémités de la ville.
[2] Grogner.
[3] Murmurer.

Mais ma moitié, ma chère et douce côte
Connaît ses droits, craint peu de me narguer :
— L'on devrait bien, dit-elle à son pauvre hôte,
Ne pas se plaire à tant se potringuer !
Allons, Fanchon, prenez chez la Pernette
De son lissu ; nous nous en servirons
Pour récurer les tablards, la couchette,
La pétrissoire et puis tous ces copons.
N'oubliez pas de laver la dépense,
La pierre à l'eau ; quant au garde-manger
Portez-l'en bas, il sent si fort le rance
Qu'il faudrait bien tout à fait le plonger
Dans l'eau bouillante. Otez-moi ces ordures
A la servante, et puis n'oubliez pas
De bien rincer la seille aux balayures,
Allons, bouger ; sortons donc d'embarras ;
Eh bien ! quoi donc ?... qu'est-ce encore qui cloche ?
Il faut ma tête ici pour en finir !
Et bras d'autrui, Dame mouche du coche,
Dis-je à part moi sans laisser mot sortir.

Force travail de Fanchod, de Pernette,
Et d'une autre aide en grolle et court jupon,
Rend à la fin la grande œuvre parfaite,
Et tout revient et rentre à la maison.
Mais que de peine et quelle chigougnée ![1]
Combien de greube[2] et d'herbe à récurer !

[1] Fatigue.
[2] Terre sèche pour nettoyer les ustensiles.